



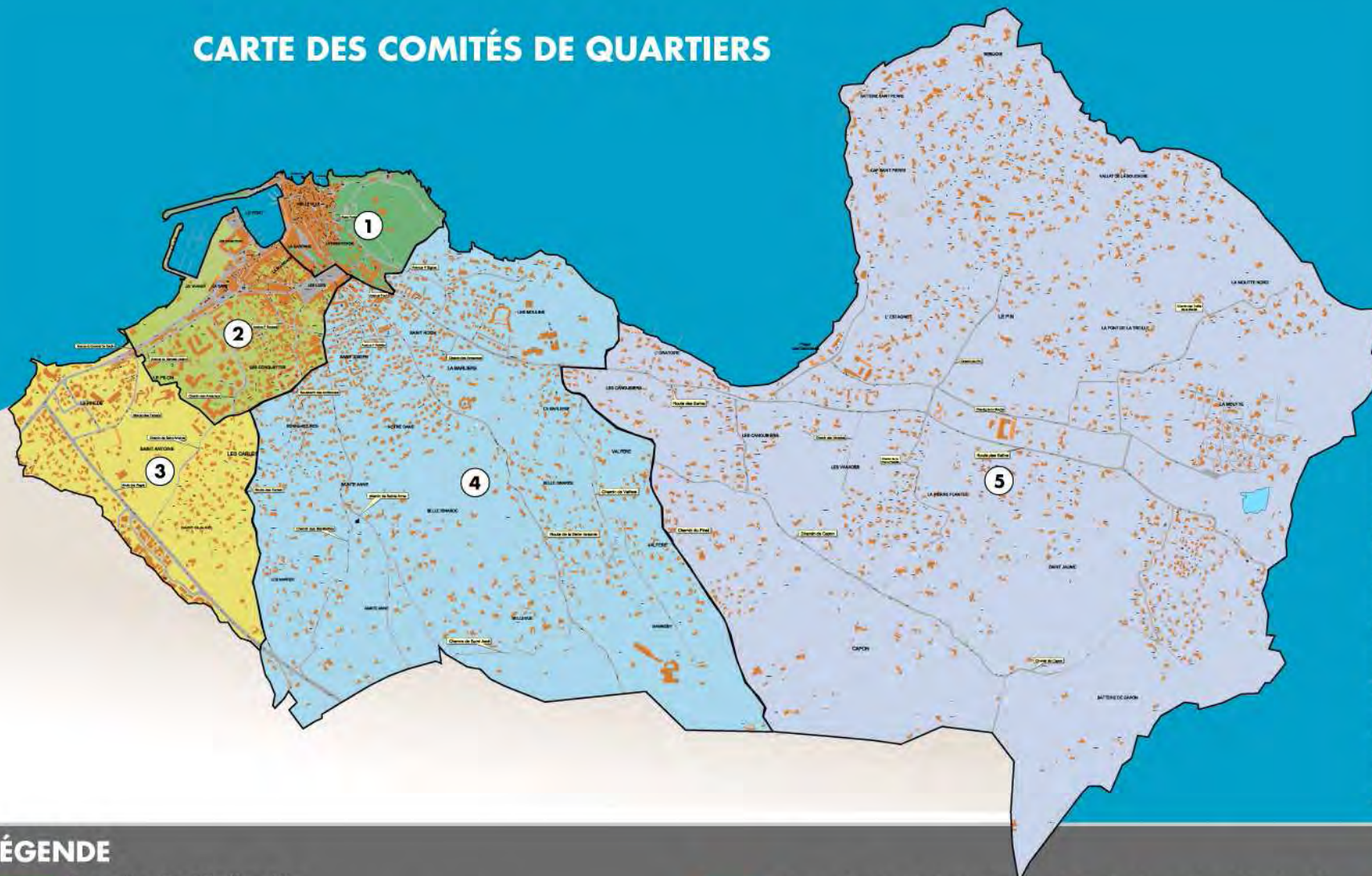
Comité de Quartier n°4

Jeudi 26 mars 2009 à 18 heures

Salle Louis Blanc

Ville de Saint-Tropez

CARTE DES COMITÉS DE QUARTIERS



LÉGENDE

Quartier 1 : Vieille ville
(quartiers du Port, la Citadelle, la Vieille Ville et la Garonne)

Quartier 2 : Pilon - Bourgade - les Lices
(quartiers du Pilon, la Bourgade, les Conquêtes, les Lices, zone Desdéri, lotissements des Carles et ensemble des résidences du chemin des Amoureux)

Quartier 3 : Saint-Antoine - Saint-Claude - Route des Carles
(quartiers de la Pinède, Saint-Antoine, Saint-Claude et la route des Carles)

Quartier 4 : Sainte-Anne - la Belle Isnarde - Moulin Blanc
(quartiers du Moulin Blanc, l'Oratoire, Bonne Source, Notre Dame, Saint-Joseph, les Lauriers, les Capucins, Saint-Roch, les Marres, Sainte-Anne, la Belle Isnarde, Valfère, Bellevue et Manneby)

Quartier 5 : Canebiers - Moutte - Capon
(quartiers des Canebiers, Capon, Salins, les Vanades, la Pierre Plantée, Saint-Jaume, Le Pin, la Font de la Treille, la Moutte, l'Estagnet, la Font de la Treille, le Cap Saint-Pierre, le Vallat de la Bouchère et Rebijoie)

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance par M. GIRAUD**, Adjoint et coordinateur des Comités de Quartier
- 2. Rappel des présidents et co-présidents du quartier**
- 3. Bilan de l'assemblée générale du 12 mars 2009 par Mme ROIZEN**, Co-Présidente titulaire
- 4. Point sur les principales requêtes enregistrées lors de la session d'octobre 2008**
- 5. Bilan technique présenté par M. LESCA**, directeur des services techniques municipaux
- 6. Parole aux administrés**

1. Ouverture de la séance

- M. GIRAUD, Adjoint et coordinateur des Comités de Quartiers ouvre la séance.

- Rappel des étapes de la création des Comités de Quartiers :
 - ✓ création et découpage des quartiers par délibération du 26 juin 2008
 - ✓ Approbation de la charte par délibération du 24 juillet 2008
 - ✓ Rapport d'activités annuel par délibération du 9 décembre 2008

- Deux sessions se sont déjà tenues :
 - ✓ du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet 2008
 - ✓ du lundi 6 au lundi 13 octobre 2008

2. Composition du Bureau du Quartier

- Président élu : M. Georges GIRAUD
- Co-Président administré : Mme Evelyne ROIZEN
- Co-Président élu suppléant : Mme Joëlle GIBERT
- Co-Président administré suppléant : Mme Odile PERRON

3. Bilan de l'assemblée générale

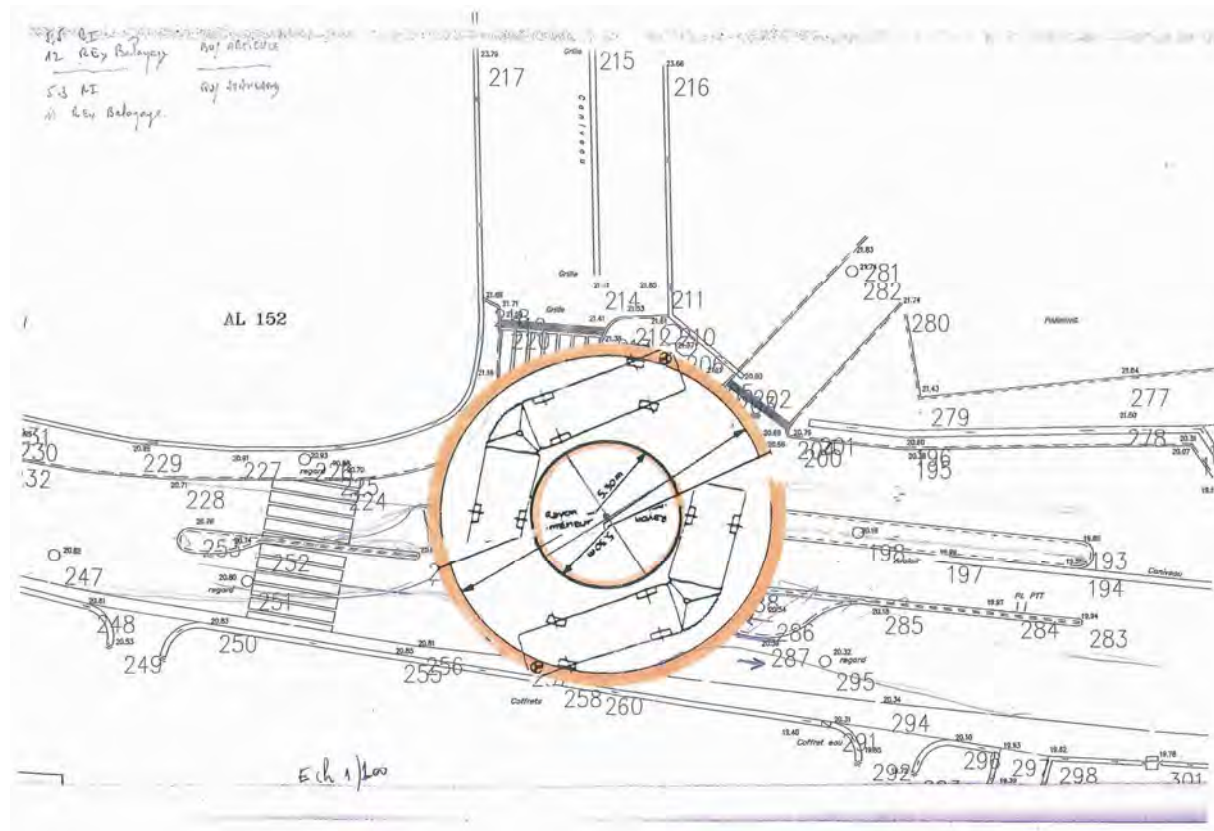
Mme ROIZEN informe les participants de la tenue de l'assemblée générale annuelle des Comités de Quartiers qui s'est tenue, en mairie, salle du Conseil Municipal, le jeudi 12 mars dernier, en présence de Monsieur le Maire.

4. Point sur les principales requêtes

- Demande de changement de quartier des riverains du Moulin Blanc : intégration dans le quartier 5 – M. GIRAUD
- Nettoyage des abords du collège du Moulin Blanc – M. LESCA
- Gestion des parkings Foch et Romigi – M. GENARI-CONTI
- Stationnement anarchique quartier du Moulin Blanc – M. GENARI-CONTI

IL EST PRECISE QUE CETTE LISTE N'EST PAS EXHAUSTIVE

5. Bilan technique



Projet aménagement Carrefour du Moulin Blanc

5. Bilan technique



**Ralentisseur
Belle Isarde**



**Carrefour rue du Temple
Avenue de la Résistance**

5. Bilan technique




**Piétonnier abords
École des Lauriers**

5. Bilan technique



Emplacements des containers en Ville

5. Bilan technique

Situation des Points Recyclage 



5. Bilan technique

Travaux faits :

- ✓ Chemin de la Belle Isnarde – ralentisseur : 4 500 euros
- ✓ Mise en sécurité cheminements école des lauriers : 9 000 euros
- ✓ Réaménagement carrefour Résistance Foch Temple : 40 500 euros

Travaux à venir :

- ✓ Création d'un giratoire collège du Moulin Banc : 140 000 euros
- ✓ Réhabilitation de la chapelle Sainte Anne : rénovation intérieure et espaces extérieurs

5. Bilan technique

Numéro Vert

0800 828 123

5. Bilan technique

**Quelques chiffres relatifs aux interventions des services techniques
du 1er mars 2008 au 1er mars 2009**

1500 demandes d'interventions enregistrées
350 concernant des travaux de voirie

1200 ont été réalisées à ce jour

5. Bilan technique

RAPPEL DES HORAIRES DE COLLECTE DES DECHETS

Déchets ménagers

Particuliers

Hors saison : à partir de 20 h (tous les jours pendant les vacances scolaires de Noël et Février)

Haute saison : tous les jours sur l'ensemble du territoire communal

Restaurants et commerces

Une note d'information sera remise aux intéressés précisant les dispositions arrêtées. Il est précisé que ce document sera signé par leurs soins.

5. Bilan technique

Déchets Verts

8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 30 – 15 h 30

Encombrants

Permanence gratuite tous les lundis matins de 8 h à 11 h 30

*Pour les personnes de 70 ans et plus, enlèvement sur appel
des Services Techniques (04 94 55 96 20)*

**A partir de la fin du mois d'avril,
mise en place du tri sélectif pour l'habitat vertical
(réunions d'information)**

6. Parole aux administrés

La parole est maintenant donnée
aux administrés.